Extrait du AEUD.INFO : L'action prend corps

http://www.aeud.fr/CEMAC-2008-la-montagne-a-t-elle.html

CEMAC 2008 : la montagne a-t-elle encore accouché d'une souris ?

- ACTUALITE - Afrique -

Date de mise en ligne : lundi 16 juin 2008

AEUD.INFO : L'action prend corps

Le 9ème sommet de la Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) s'est achevé le 25 juin à Yaoundé, la capitale du Cameroun. Débutée la veille, cette conférence qui regroupe six États membres de l'Afrique Centrale élargie à la région des Grands Lacs, avait pour objectif, une fois de plus, de trouver des solutions aux problèmes qui minent la sous-région et empêchent une intégration véritable et effective

Lorsqu'elle naît de la défunte Union Douanière des États de l'Afrique Centrale (UDEAC), la CEMAC a des objectifs bien précis. Entre autres, permettre l'intégration sous-régionale des pays membres. La mission essentielle et primordiale de la communauté est de « promouvoir un développement harmonieux des États membres dans le cadre de l'institution d'un véritable marché commun, incluant la libre circulation des hommes et des biens, le libre échange entre les populations des pays membres. » [1]

Les attentes du sommet de Yaoundé

À défaut de parler du bilan plutôt mitigé du président Paul Biya, comme le pensent certains, il est important de noter que jusqu'ici, il existe toujours de graves difficultés en ce qui concerne la circulation des personnes et des biens dans la zone CEMAC. L'existence des visas payables à des sommes diverses selon les pays est déjà une preuve de cette non-intégration. La création de la compagnie aérienne Air CEMAC dont le vol inaugural était prévu en mars 2008 reste hypothétique ou tout au moins non effectif. L'insécurité transfrontalière entre les pays de la CEMAC et entre ces pays et ceux d'autres sous-régions. L'insécurité transfrontalière, l'intégration sous régionale, les Accords de Partenariat Économique, la mise en circulation du passeport CEMAC étaient autant de sujets à l'ordre du jour de cette 9ème rencontre. Mais qu'en est-il sorti ? La montagne a-t-elle encore accouché d'une souris ? Telle est la question !

Les promesses des intervenants

Au cours de la cérémonie d'ouverture le 24 juin, les différents intervenants au sommet ont dit de l'Afrique qu'elle comporte un grand potentiel non encore exploité, auquel il faut ajouter une richesse minière énorme, un grand domaine de croissance et de développement. Cependant, le manque de consolidation des acquis empêche une réelle intégration sous-régionale. La croissance agricole reste faible et la crise financière entraîne le dérèglement des marchés internationaux. Selon le directeur de la Banque Africaine de Développement, le rwandais Donald Kaberuka, invité au sommet, beaucoup a déjà été fait. Mais beaucoup doit encore être fait. Notamment, « il faut relever le défi de la relance économique et résoudre le problème de la crise alimentaire bien qu'elle soit mondiale, elle concerne l'Afrique au premier chef. »

L'intégration régionale implique également une paix durable et réelle d'où l'allusion aux différends transfrontaliers entre le Nigeria et le Cameroun au sujet de la péninsule de Bakassi, ou encore la crise du Darfour et ses conséquences sur les pays voisins. Les problèmes du Tchad, du Soudan, et ceux de la RCA, la xénophobie en Guinée Équatoriale... La vulgarisation et la sensibilisation du droit OHADA, (Organisation pour l'harmonisation du Droit en Afrique) ne devrait plus en principe poser de problème. De même la mise en circulation du passeport CEMAC qui n'est pas seulement un document de voyage, mais aussi et surtout une carte d'identité pour l'ensemble de la communauté. Le président du Groupement Inter-patronal du Cameroun (Gicam) et de l'Union des patronats d'Afrique Centrale, (UNIPACE), André Siaka, a relevé quant à lui que la mise en oeuvre effective des objectifs de la CEMAC passe inévitablement par le développement d'un projet routier commun et réel. Ce projet routier va permettre une réelle réduction des obstacles à la libre circulation qui empêchent les citoyens de ressentir

l'appartenance à une même sous-région.

La présidence de Paul Biya, un échec ?

L'un des points les plus importants lors du dernier sommet à N'djamena au Tchad était la possibilité de favoriser la libre circulation des hommes et des biens pour améliorer la croissance et l'intégration à travers un marché commun et une tarification douanière commune et facilitant les échanges. La libre circulation des biens et des personnes devrait être effective le 1er juillet 2007 même si la décision avait été renvoyée à plus tard par les pays membres. De même a été remise à plus tard la mise en circulation du passeport CEMAC qui devrait pourtant être utilisé depuis 2007. L'idée de création d'une compagnie aérienne commune était caressée par les présidents de la CEMAC, cependant, jusqu'à ce jour, rien n'a été fait. Le vol inaugural de cette compagnie était prévu en mars 2008.

À tort ou à raison, l'absence du président camerounais aux différentes rencontres sous-régionales est également décriée par de nombreux observateurs. Selon eux, Paul Biya préfère les réunions européennes à celles concernant l'Afrique. Pourtant, lors de son discours inaugural, le président Biya a annoncé l'écriture d'une nouvelle page de la sous-région. Il a dit vouloir d'« Une CEMAC plus dynamique, soucieuse de bâtir une entreprise de coeur et de raison . » Il s'agit donc pour lui, d'avoir plus d'audace et de créativité pour faire de la sous-région un lieu de paix et de sécurité. Ahamat Oumarou, le représentant du président tchadien Idriss Deby Itno, a quant à lui demandé « une solidarité plus active pour consolider les acquis et lutter contre les menaces de toute nature » car aucun pays n'est totalement à l'abri des attaques.

[1] À cette mission essentielle, il faut ajouter celles énoncées par les pays membres à savoir : la mise en place d'un dispositif de surveillance multilatéral des politiques économiques des États membres, l'assurance d'une gestion stable de la commune ; la sécurisation de l'environnement des activités économiques et des affaires en général ; l'harmonisation des réglementations des politiques sectorielles dans les domaines essentiels prescrits par les textes organiques et la création d'un marché commun basé sur la libre circulation des personnes, des biens, des capitaux et services comme c'est le cas en Afrique de l'Ouest ou en Afrique Australe.

Source : Afrik.com

Copyright © AEUD.INFO : L'action prend corps